CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E13905** **VALABLE JUSQU'AU** **08/10/2027**

ÉDITÉ LE 21/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1980

Raison sociale : SOPREL

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 29/04/2005
Capital : 61 470

48 RUE EUGENE BREMOND
ZAC DU BORDAGE NEUF
49300 CHOLET

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHOLET
Siret : 318 424 942 00049
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 49 3753 0
Assurance Responsabilité Travaux :
GAN A18530 221202701

Assurance Responsabilité Civile :
GAN A18530 221202701

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Téléphone : 02 41 62 67 14 **Fax :** 02 41 58 76 56
Portable :
Responsabilité légale :
ANDRE JÉRÔME GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet :
E-mail : nathalie@soprel-btp.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 424 225 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	10	09/10/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/10/2026 14:02

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.